



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M BERRY JEAN-CHRISTOPHE	Pour le compte de :
A COMPLETER	SAS CARROSSERIE AUTOPASSION
A COMPLETER	241 RUE RADIOR
	01000 BOURG-EN-BRESSE
N° d'adhérent : 20230130058282	N° SIREN : 919 088 781
	Période déclarée : 01/10/2023 au 30/09/2024
	Date limite de dépôt : 15/01/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2572 (applicable à compter du 31/12/2023)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT**I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE**

	Base	Taux	Montant à payer
139 Impôt sur les sociétés (<i>taux normal à 25%</i>)	27 447	140 25%	6 862
103 Impôt sur les sociétés (<i>taux réduit</i>)	42 500	104 15%	6 375
15 Total IS brut (<i>lignes 140 + 104 + 105 + 106</i>)			13 237

II - CRÉANCES**II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	13 237
-----	---	--------

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>ligne 108 - ligne 115</i>)	13 237
-----	---	--------

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>lignes 116 - 118</i>)	13 237
-----	--	--------

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer	Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	13 237	06
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	13 237	10
11 Montant total à payer (<i>Total des montants restant à payer - total des excédents constatés</i>)	13 237	
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (<i>lignes 11 - 133</i>)		13 237